



CENTRE
DE RÉADAPTATION
DE L'OUEST DE MONTRÉAL

WEST MONTREAL
READAPTATION
CENTRE

CODE D'ÉTHIQUE

PRÉAMBULE

Les objectifs du code d'éthique du Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal (CROM) consistent à protéger et à promouvoir les droits de nos usagers, ainsi qu'à reconnaître nos obligations à leur égard.

Le code d'éthique implique un processus continu fondé sur le concept de responsabilisation. Quelles que soient les circonstances, chaque employé du CROM doit s'engager à respecter les principes énoncés dans la question suivante : « Est-ce que les gestes que j'ai posés aujourd'hui contribuent à améliorer le bien-être d'une personne présentant une déficience? »

Cet auto-questionnement est de la plus haute importance. En effet, de nombreuses personnes participent à la prise de décisions au nom des individus que nous desservons. Nous devons toujours prendre en considération les droits des usagers et leur vulnérabilité, ainsi que le risque d'outrepasser notre mandat.

Le CROM prône trois valeurs qui englobent les droits de nos usagers : le respect mutuel, la qualité et l'intégration. Ce sont là les principes qui régissent notre code d'éthique.



CENTRE
DE RÉADAPTATION
DE L'OUEST DE MONTRÉAL

WEST MONTREAL
READAPTATION
CENTRE

CODE D'ÉTHIQUE

RESPECT MUTUEL

Nous croyons que toutes nos actions doivent s'appuyer sur des principes d'intégrité, de compréhension et de souplesse.

Chaque personne a le droit d'être respectée. Par conséquent, la dignité, l'autonomie et l'intimité doivent être respectées et la confidentialité assurée.

Chaque personne a le droit de s'exprimer, et ce, par tous les moyens mis à sa disposition, d'être écoutée et de recevoir une réponse qui lui inspire confiance.

Chaque personne a droit à sa culture, ses croyances et sa sexualité, sans discrimination.

Chaque personne a le droit d'accéder à l'information contenue dans son dossier personnel tout comme le droit d'avoir sa famille ou tout autre représentant impliqué dans les décisions qui concernent son mieux-être.

QUALITÉ

Nous visons à atteindre l'excellence par l'amélioration continue dans tous les secteurs d'activités.

Chaque personne a le droit de faire des expériences de vie qui reflètent celles de tout autre individu vivant dans la société.

Chaque personne a le droit de vivre et de travailler dans la communauté, dans un environnement qui fait appel à ses capacités et favorise son développement personnel.

Chaque personne a le droit de bénéficier d'opportunités lui permettant de faire des choix. Ces décisions doivent être orientées de sorte à préserver la santé et la sécurité de tous.

Chaque personne a le droit à des services adaptés à ses besoins.

INTÉGRATION

Nous valorisons et encourageons le développement des compétences des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre autistique et nous favorisons la mise en valeur de leur image au sein de la société.

Chaque personne a le droit d'être protégée tout en expérimentant un certain degré de risque.

Chaque personne a le droit de développer des amitiés, de partager son amour, son affection et des relations intimes.

Chaque personne a le droit d'être acceptée pour son individualité et d'être reconnue pour ses efforts et ses réalisations.

Chaque personne a le droit d'avoir une apparence qui reflète les normes sociales de la communauté dans laquelle elle vit et travaille.